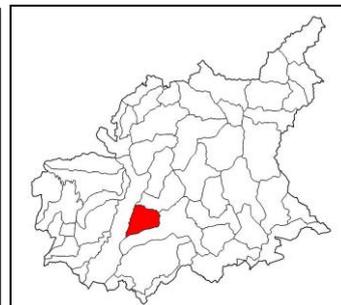


16 - LE PLATEAU DE PUIMICHEL



Communes concernées

Bras d'Asse
Entrevennes
Le Castellet
Le Chaffaut-Saint-Jurson
Les Mées
Malijai
Oraison
Puimichel
Saint-Jeannet
Saint-Julien d'Asse

Données générales

Superficie : environ 10 233 hectares
Altitude maximale : 920 mètres
Altitude minimale : 450 mètres
Population : environ 610 habitants en 1999
657 habitants en 2014

PRESENTATION

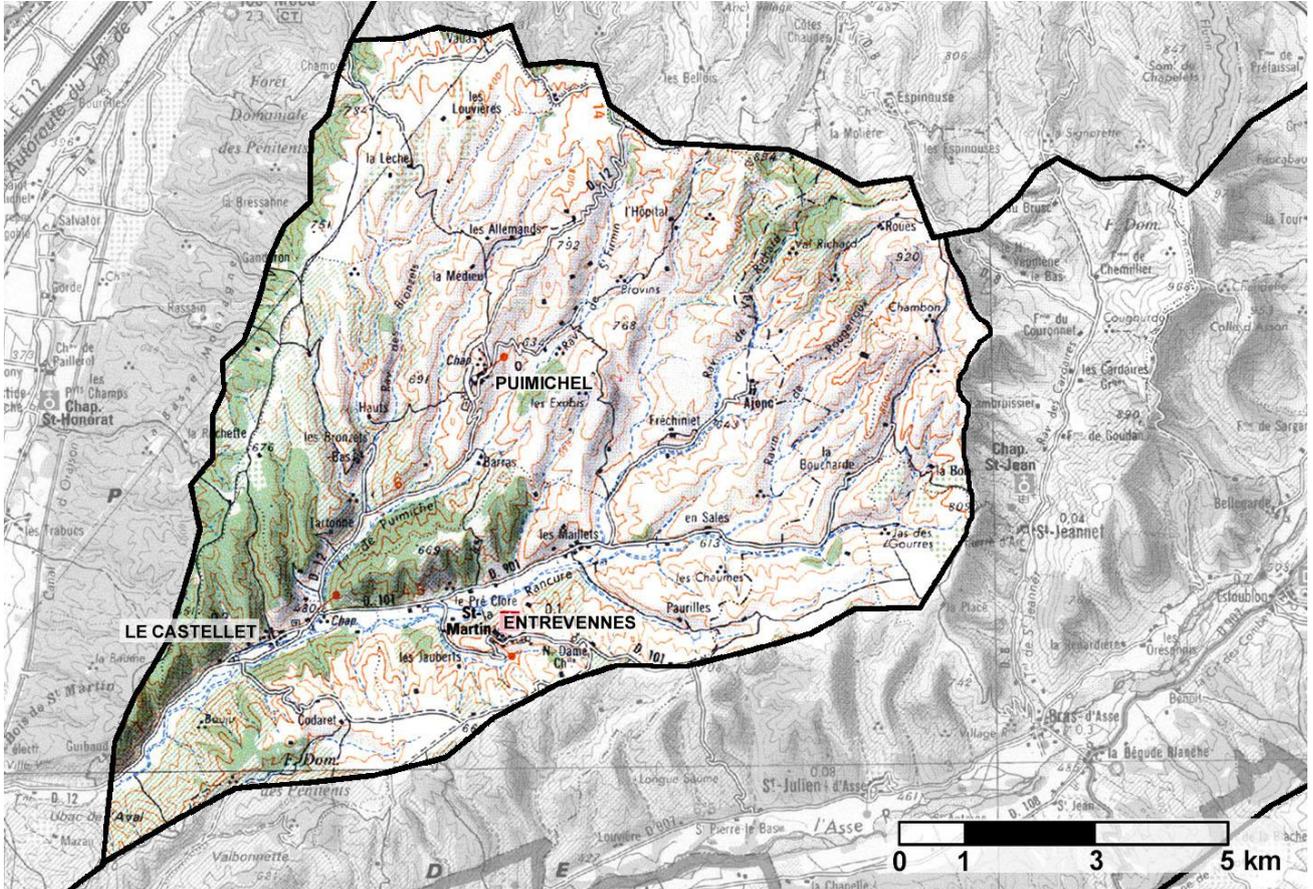
LES PREMIERES IMPRESSIONS

Ce plateau vallonné, présente une mosaïque de milieux. Peu peuplé, ce pays aux terroirs pittoresques, est un véritable monde intimiste. Son relief est tout en rondeur et douceur.



LES MATIERES ET LES COULEURS

Vert puis or des cultures céréalières
Bleu des lavandes qui contraste avec les couleurs ocre des terres.
Roux des chênes en automne
Jaune du colza



CONTEXTE GEOGRAPHIQUE

LE RELIEF ET LA GEOMORPHOLOGIE

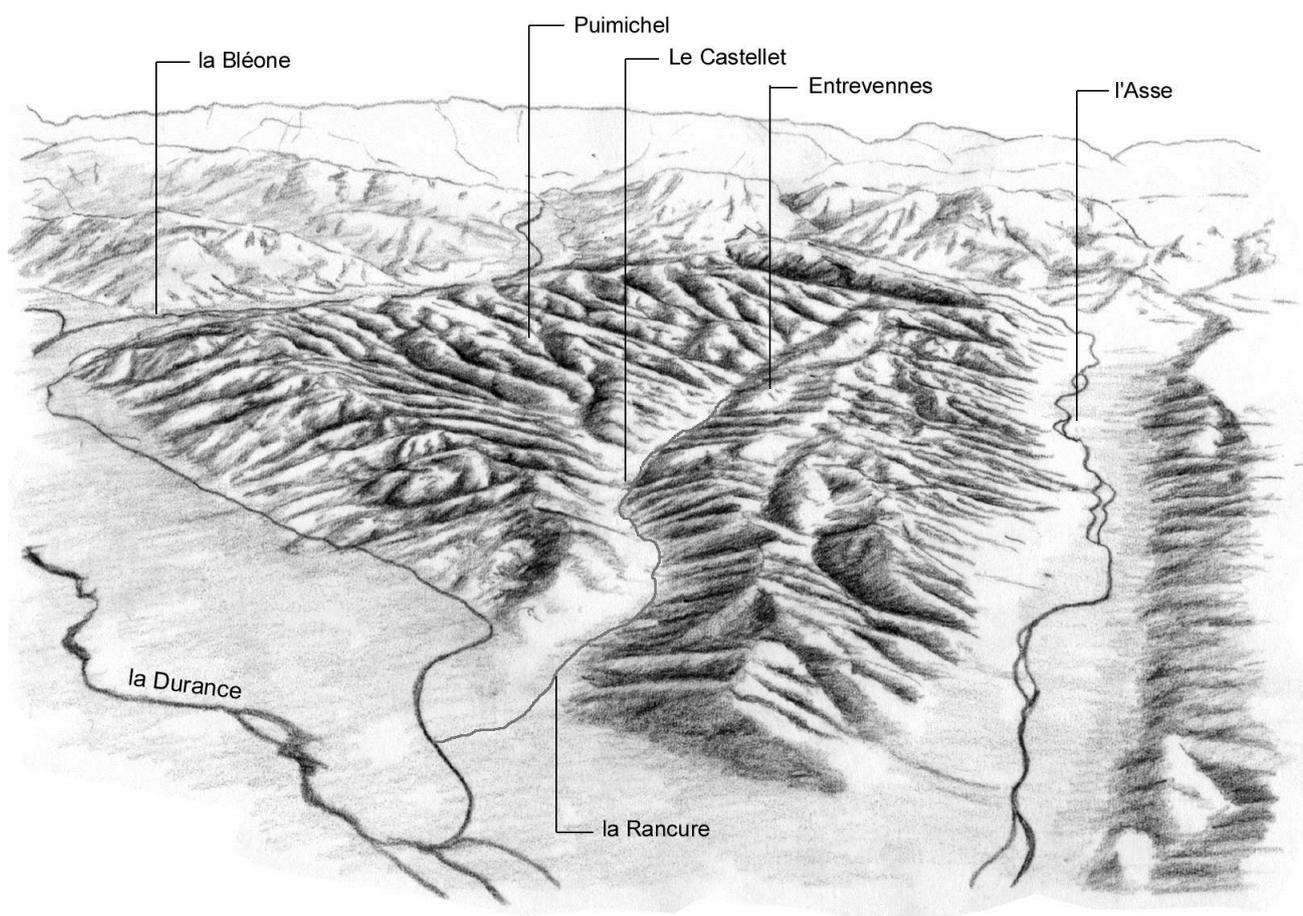


Le Plateau de Puimichel est délimité au nord par la vallée de la Bléone, au sud par l'Asse, à l'ouest par la Durance et à l'est par la vallée des Cardaires.

Son altitude est un peu plus élevée que celle de son voisin le Plateau de Valensole.

Il ne comporte pas de grandes étendues parfaitement planes. Son relief est régulièrement bombé d'amples courbes entaillées par une succession de ravins peu profonds orientés nord-nord-est / sud-sud-ouest.

Les ruisseaux et les ravins convergent vers la vallée de la Rancure, orientée est/ouest, qui incise plus profondément le plateau.





LA GEOLOGIE

Le Plateau de Puimichel fait partie de la même formation géologique que le Plateau de Valensole. Il est constitué d'une épaisse couche de formation conglomératique dépassant parfois le millier de mètres d'épaisseur. C'est en fait une succession de bancs de poudingue à galets calcaires d'âge mi-pliocène, avec des intercalations de sables ou de grès et de limons (poudingue de Valensole). Le plateau est le témoin de pluies diluviennes et de crues inimaginables. Il correspond à l'immense cône de déjection de tous les matériaux transportés par les eaux en furie. Ce vaste épandage de matériaux a été déposé par la Durance, l'Asse et la Bléone durant 10 millions d'années au cours de l'ère tertiaire. On retrouve dans ces galets toute la diversité des roches arrachées aux Alpes : granites et gneiss du massif du Pelvoux, roches vertes ligures, variolites du Drac, grès d'Annot, marbres, flyschs de l'Embrunnais... A l'est du plateau, les épandages paléoduranciens se mêlent à ceux de la paléo-Asse, caractérisés par la présence de rhyolite et d'andésite provenant du sud-est. Les vagues de froid intense des périodes de glaciation du quaternaire ont contribué au polissage et aux finitions de l'ensemble.

L'HYDROGRAPHIE

Une multitude de ravins intermittents (ravin des Bronzets, de Saint-Firmin, le torrent de Puimichel, ravin, de Val Richard) s'écoulent dans une direction nord-nord-est/sud-sud-ouest et convergent vers la Rancure. Celle-ci, orientée d'est en ouest se jette dans la Durance, aux Buissonnades, près d'Oraison.

Ces ruisseaux sont souvent accompagnés de belles ripisylves.



CONTEXTE HUMAIN

L'AGRICULTURE ET LA FORET

Le Plateau de Puimichel se caractérise par une représentation équilibrée et une imbrication des différents milieux (formations boisées denses ou lâches et morcelées, garrigues, espaces cultivés, landes et parcours à moutons et prairies). Il présente une véritable mosaïque de milieux aux paysages encore relativement ouverts.



Grâce à des sols assez riches, l'ensemble des terres a été mis en valeur. Les activités agricoles se localisent surtout sur les parties hautes du plateau et en fonds de vallons (vallée de la Rancure). La culture du lavandin est partout présente et se mêle aux cultures de sauge sclarée, céréales et aux prés de fauche. Des arbres fruitiers (pommiers) animent les paysages de la Rochette (le Castellet). Ces terroirs sont de véritables palettes de couleurs qui ondulent sur le relief adouci. Ce caractère donne à ces terroirs des images très pittoresques. Mais ce paysage au caractère fragile évolue en fonction du cours de la lavande, de l'évolution de l'élevage et de l'exploitation forestière. Certaines parcelles abandonnées sont parfois remises en cultures ou l'inverse.



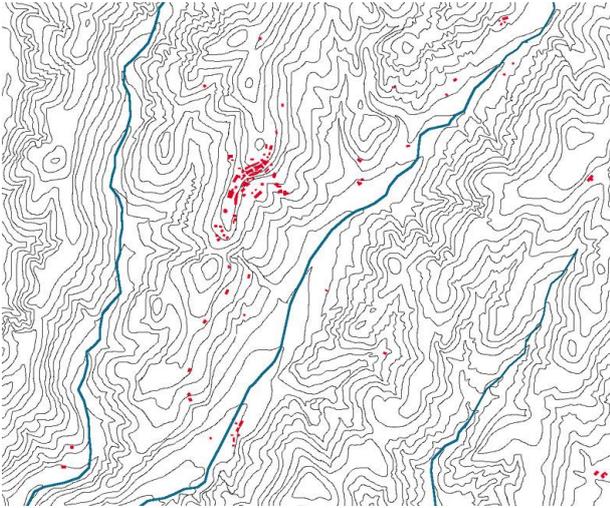
On assiste toutefois à un recul de l'agriculture traditionnelle associant cultures au sec et élevage devant l'augmentation des cultures céréalières et du lavandin. Sur les versants des vallons, autrefois entièrement cultivés, si quelques champs et prairies persistent., la plupart est aujourd'hui occupée par les landes. La régression de l'élevage se traduit quant à elle par un abandon des zones de parcours à moutons situées sur les versants des vallons qui s'embroussaillent progressivement.

Autour des villages et des hameaux, des terrasses, témoignent d'anciennes pratiques culturelles et sont plantées d'oliveraies et d'amandiers.

Vers l'ouest et le sud du plateau, les formations boisées sont fortement marquées par le climat méditerranéen. On y retrouve la garrigue à chênes verts, des bois de pins d'Alep et chênes blancs. Ceux-ci laissent la place vers l'intérieur et le nord-est, où l'influence méditerranéenne décroît, à la garrigue à chêne blanc puis aux boisements lâches et morcelés et aux taillis de feuillus.



LES FORMES URBAINES



Le plateau de Puimichel est peu habité. L'habitat se retrouve sous forme d'exploitations isolées.

Seuls trois villages ponctuent le territoire. Puimichel, perché sur une crête présente un charme modeste mais certain.

Entrevennes, plus à l'écart, plus inaccessible, lui aussi perché, semble coincé dans les reliefs.

Le Castellet, en bordure de la Rancure prend des allures de petite ville.

L'architecture de type méditerranéenne avec des tuiles canal se caractérise par ses appareillages en galets.



La pression urbaine est faible sur l'ensemble du plateau. Quelques extensions apparaissent cependant autour des villages, en particulier en contrebas du bourg ancien de Puimichel et sur le pourtour du Castellet.

Quelques décharges à l'approche de Puimichel ou sur le versant boisé au-dessus du Castellet viennent troubler le caractère paisible du plateau : sacs plastiques, papiers accrochés dans les branches, odeurs nauséabondes...



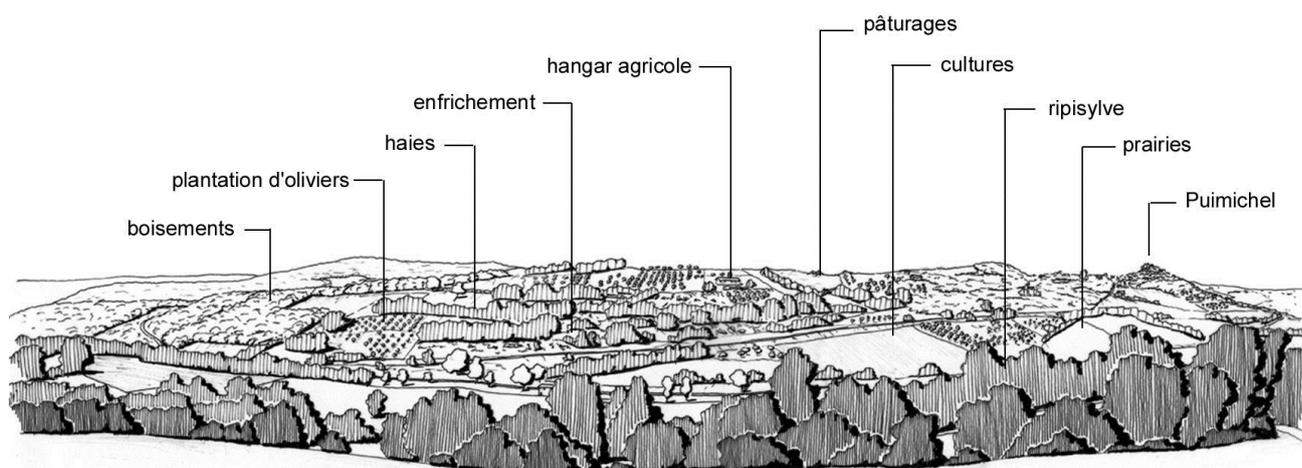
SITES REMARQUABLES

Le village de Puimichel et son terroir

De nombreux terroirs présentent un caractère pittoresque.

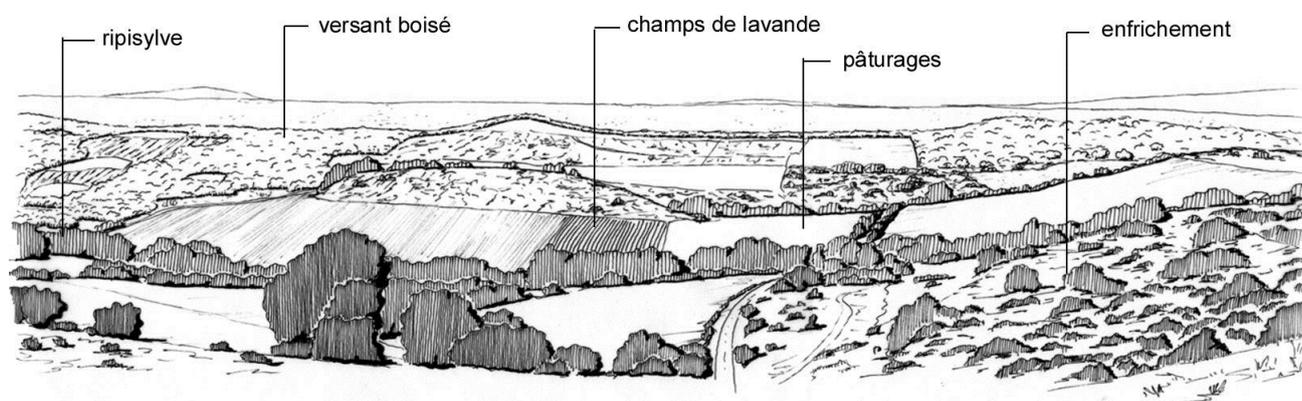


ORGANISATION DU TERRITOIRE



- Occupation bâtie très peu dense
- Fermes et petits hameaux isolés
- Villages groupés sur promontoire ou en fond de vallée
- Pression urbaine faible
- Quelques extensions autour des villages

- Mosaïque de milieux : boisements, landes, prairies, cultures fourragères, lavande, parcours à moutons...
- Boisements sur les versants des vallons
- Développement de landes lié à la déprise agricole et fermeture progressive des paysages de coteaux
- Composition du paysage lié au marché de la lavande
- Quelques terrasses à vergers autour des villages

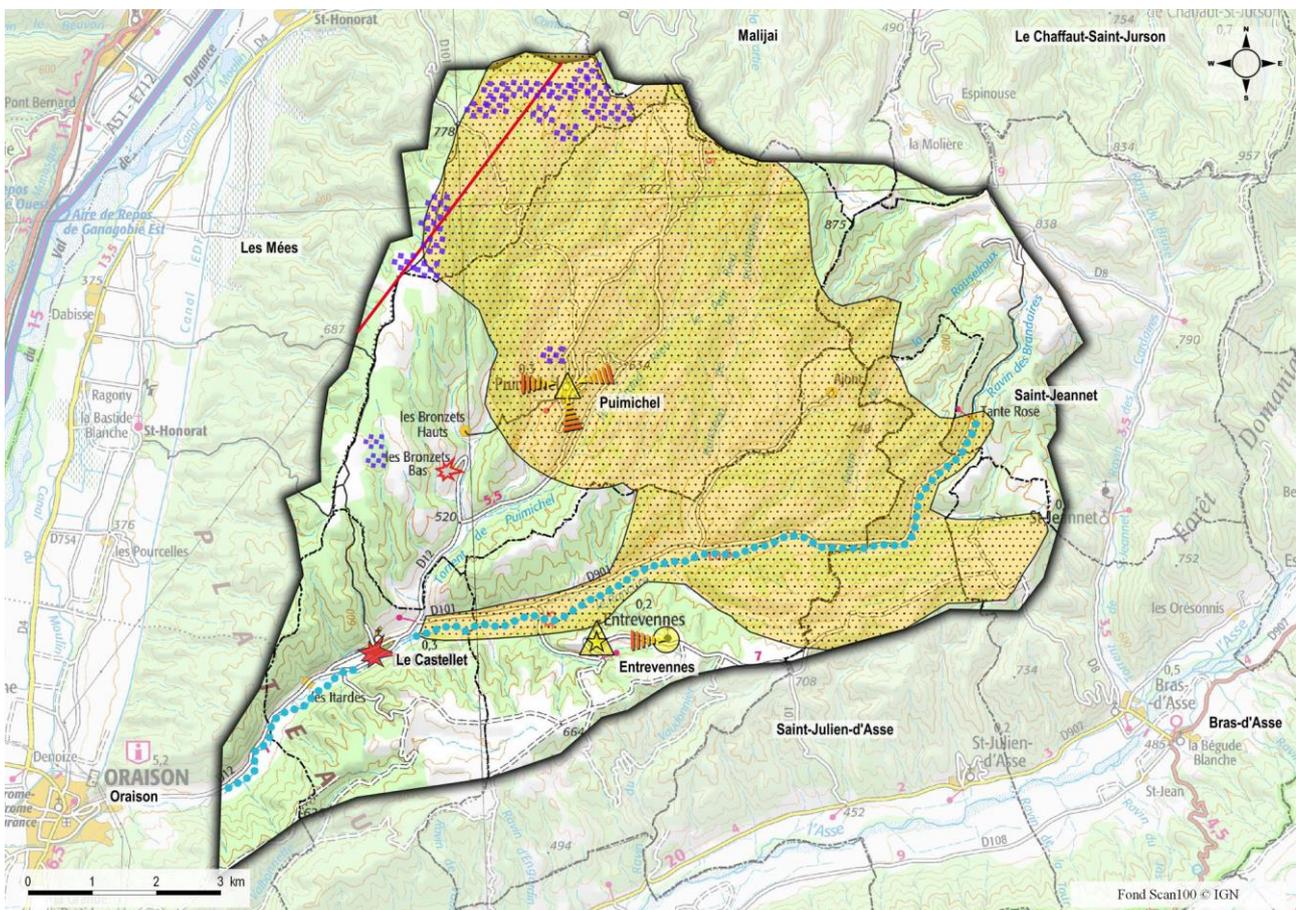


ENJEUX PRIORITAIRES

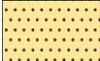
Préserver la qualité et la perception des terroirs présentant
une qualité paysagère notable

Valoriser les villages perchés et stopper l'implantation de l'habitat diffus

Raisonner les actions de transition énergétique et maîtriser le développement des
énergies renouvelables



ENJEUX ET ACTIONS

ELEMENTS PAYSAGERS ET PATRIMONIAUX	
	<p>PRÉSERVER LA QUALITÉ DES PERSPECTIVES VISUELLES Entretien des abords des points de vue Aménager des aires d'arrêt en portant attention à l'impact qu'ils peuvent générer</p>
	<p>PRÉSERVER ET SOULIGNER LES SILHOUETTES DES VILLAGES Affirmer une limite nette d'urbanisation Conserver des espaces de respiration autour des villages Promouvoir les études de paysage et d'urbanisme</p>
	<p>VALORISER LE PATRIMOINE BÂTI Promouvoir les savoir-faire architecturaux Sensibiliser les propriétaires Encourager et faciliter les actions de restauration</p>
	<p>PRÉSERVER LA QUALITÉ ET LA PERCEPTION DES PAYSAGES REMARQUABLES Mettre en valeur les sites remarquables et leur perception, faciliter la protection et la gestion de ces sites Mesurer l'impact des aménagements dans un environnement remarquable Développer le conseil en architecture et le contrôle des rénovations des villages remarquables. Gérer les flux touristiques</p>
PAYSAGES CONSTRUITS	
	<p>GÉRER ET ASSURER LA PERTINENCE PAYSAGÈRE DES EXTENSIONS URBAINES LIMITER ET STRUCTURER LES EXTENSIONS URBAINES, RECONQUÉRIR ET VALORISER LES CENTRES ANCIENS, REHABILITER ET AMÉLIORER QUALITATIVEMENT LES PAYSAGES BÂTIS ET LES ENTRÉES DE VILLES Préférer la revitalisation des centres anciens et une densification de l'enveloppe urbaine existante (en tenant compte de la topographie, des structures paysagères en place, des perceptions, des volumes et couleurs ...) à un développement diffus Stopper l'implantation d'habitat diffus Préserver et valoriser le patrimoine bâti et la silhouette de village perché Lutter contre la pollution lumineuse</p>
	<p>RÉDUIRE L'IMPACT DES RÉSEAUX AÉRIENS (DEBROUSSAILLEMENT SOUS LES LIGNES ET ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX)</p>
	<p>CONTRÔLER L'IMPLANTATION ET LA QUALITÉ DES BÂTIMENTS ET DES ZONES D'ACTIVITÉS Améliorer l'intégration paysagère et la qualité des bâtiments agricoles existants et de leurs abords Contrôler l'implantation et la qualité des nouveaux bâtiments et maîtriser le développement de hangars photovoltaïques</p>
	<p>CONTROLER ET PLANIFIER L'IMPLANTATION ET LA QUALITE PAYSAGERE DES CENTRALES PHOTOVOLTAIQUES</p>
PAYSAGES RURAUX ET NATURELS	
	<p>PRÉSERVER LES TERROIRS PRÉSENTANT UNE QUALITÉ PAYSAGÈRE NOTABLE ET RELATIVEMENT INDEMNES D'URBANISATION AINSI QUE LEURS STRUCTURES PAYSAGÈRES MORPHOLOGIQUES, VÉGÉTALES ET AGRAIRES (TERRASSES, HAIES, CHEMINS RURAUX, RUISSEAUX, FOSSES ET RIPISYLVES ...) Inventorier, préserver et faciliter la protection des arbres isolés qui participent à la qualité des terroirs, entretenir les haies et boisements morcelés Maintenir la diversité des cultures et favoriser une agriculture respectueuse de l'environnement stopper l'implantation de l'habitat diffus Sensibiliser les propriétaires, les communes</p>
	<p>PRÉSERVER ET VALORISER LES RIPISYLVES. PRIVILÉGIER LES PROTECTIONS DE BERGES PAR GENIE ECOLOGIQUE</p>